

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 14 mars 2024
24-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Jeudi quatorze mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Jérôme Chevalier, Sébastien Terranova, Christine Baptiste, Cécile Abbas, Francis Marguerite, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi ;

Procuration : Fabien Gervais-Briand à Isabelle Grenut

Absents : Fanny Labesoulhe, Françoise Simon, Xavier Bianchi

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Don famille Arsenian

Madame le Maire informe l'Assemblée que le neveu de Nicole Arsénian (décédée) a fait don à la commune de 10 de ses tableaux.

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir accepter ce don.

Prié d'en délibérer, le conseil municipal à l'unanimité,

ACCEPTE : le don de 10 tableaux offerts par Guillaume Arsenian.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Reillanne, le 14/03/2024

Claire DUFOUR, Maire de Reillanne



Date de transmission de l'acte: 20/03/2024

Date de reception de l'AR: 20/03/2024

004-210401600-DE_024_2024-DE

A G E D I